

PRÉSERVER SA VIE PERSONNELLE

Jean-Luc Hagen est secrétaire général du syndicat CGT du CNPE de Cattenom. Très investi dans ses responsabilités syndicales, il témoigne des difficultés, parfois importantes, d'allier vie militante et vie personnelle. Difficultés au demeurant très proches de celles que rencontrent les ICT de nos entreprises, lorsqu'il s'agit de préserver la sphère privée des incursions du monde du travail.



PhotoEDF / Didier Marc

Options : Jean-Luc, nous avons encore en mémoire ton intervention au dernier congrès de l'Ufict où tu rappelaux la difficulté pour nos militants de préserver leur vie familiale des multiples sollicitations auxquelles ils sont exposés. Qu'en est-il de ta situation plus d'un an après ?

JLH : Les difficultés sont toujours là, les sollicitations sont toujours les mêmes, mais j'ai décidé de me fixer des limites, ce qu'il faudrait d'ailleurs toujours faire. La vie militante nous absorbe et nous oblige en permanence à jouer les équilibristes pour qu'elle puisse se

conjuguer avec la vie personnelle : c'est d'autant plus important que j'ai des enfants en bas âges.

Ton épouse accepte-t-elle mieux la situation depuis que tu as pris cette décision ?

JLH : Ce qui est toujours difficile à comprendre pour elle, c'est cette disponibilité que j'ai pour répondre au téléphone quelle que soit l'heure, le jour de la semaine... et même en congés. Je dois admettre qu'elle a du mal à l'accepter, même si elle finit toujours par le comprendre.

Quelles sont les raisons pour lesquelles un militant devrait avoir une telle disponibilité ? Plus encore que celle demandée par les hiérarchies de nos entreprises à ses cadres ?

JLH : Je suis secrétaire général de mon syndicat et, à ce titre, j'ai des responsabilités. Je me sens donc responsable, d'autant que les personnes qui me sollicitent sont souvent en difficultés ou ont des bonnes raisons de m'appeler... et c'est, bien souvent : URGENT ! Il faut comprendre que nous sommes dans l'humain et c'est bien cela qui nous empêche de totalement déconnecter. Des processus sont parfois engagés pour traiter des cas difficiles et ces processus ne s'arrêtent pas quand je suis en congés ou en week-end.

Peut-on en déduire que responsabilité implique forcément disponibilité ?

JLH : Non, pas systématiquement, si le collectif fonctionne suffisamment bien et que les responsabilités de chaque militant peuvent être reprises par d'autres : alors le problème ne se pose plus. C'est ce que l'on essaye

On peut donc considérer que la situation s'améliore...

JLH : Il faut bien comprendre que lorsque tu prends un mandat, tu as tout à apprendre, tu es aux premières responsabilités et tu n'as que très peu le droit à l'erreur. L'investissement est important, et pour à la fois, gagner ta légitimité et être efficace, tu prends facilement sur ton temps personnel pour te mettre à niveau. C'est la seule façon pour toi d'être à la hauteur de tes responsabilités.

C'est donc par ce travail important que tu gagnes ta légitimité ?

JLH : Oui, ta légitimité et ta crédibilité. C'est la même chose que pour les cadres de nos entreprises d'ailleurs.

Penses-tu que c'est de cette façon que l'on peut créer de l'envie chez les syndiqués pour prendre les premières responsabilités ?

JLH : Oui, c'est vrai que ça peut effrayer. Mais il faut dire aussi que je n'ai peut-être pas adopté la bonne méthode. Chacun le fait en fonction de ses envies, de

Nous sommes dans l'humain et c'est bien cela qui nous empêche de totalement déconnecter

de faire dans mon syndicat, même si certaines situations nécessitent de la confidentialité et à ce titre ne peuvent pas être partagées avec d'autres.

Finalement, il y a des analogies entre monde professionnel et monde militant, au point que l'on pourrait imaginer, pour ce dernier, de garantir un droit à la déconnexion.

JLH : Oui, les analogies existent, notamment la notion d'engagement. Le militant est animé par son engagement, et il en va de même pour de nombreux salariés de nos entreprises. Certains ne peuvent pas se déconnecter totalement de la vie de l'entreprise, car ils sont trop impliqués : il faut donc leur imposer la déconnexion... comme pour certains militants d'ailleurs.

Si je te comprends bien, c'est soit la cellule familiale qui exige la déconnexion, ou bien c'est l'entreprise qui l'impose ?

JLH : Je me suis « partiellement » contraint à déconnecter... enfin, plus qu'avant. Il est vrai que j'ai gagné en connaissance et que l'expérience aidant, c'est plus facile qu'au début. Je me souviens des moments passés à la maison, sur mon ordinateur professionnel, à travailler sur des dossiers, pour chercher la connaissance que je n'avais pas encore. Aujourd'hui, seul le téléphone m'accompagne hors des heures de travail, même si, les soucis professionnels, tu ne peux pas les laisser à la porte de chez toi.

son caractère, de ses compétences. Peut-être aussi que tout le monde n'éprouve pas le besoin de maîtriser à ce point les choses.

Peut-être aussi qu'il arrivera un moment où tu te diras que tu as acquis suffisamment de légitimité pour pouvoir souffler un peu ?

JLH : C'est à double sens : d'une part, c'est toi qui t'estimes légitime ou pas, et d'autre part, c'est la perception qu'a le corps militant de ta légitimité qui est importante. Le corps militant, mais aussi la Direction de l'entreprise, voire le niveau fédéral. Finalement, elle est à tous les niveaux, la légitimité...

Et compte tenu de tout cela, encouragerais-tu toujours les syndiqués ou les salariés à entrer dans le militantisme ?

JLH : Oui, mais il faut savoir que la nouvelle génération n'a pas l'intention de s'investir dans la durée comme nous on l'a fait. Beaucoup se limitent à un mandat et font autre chose ensuite. Et puis les choses changent tellement vite... Le mandat qui est le mien, aujourd'hui, n'est plus le même qu'il y a cinq ans. La société, les entreprises sont en constante évolution, et c'est seulement si nous nous inscrivons dans le mouvement que nous nous adapterons. ■